

COMITÉ SYNDICAL

MARDI 4 FÉVRIER 2025

NOTE DE SYNTHÈSE

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2024

1. Débat d'orientation budgétaire 2025

Présentation du DOB 2025 annexé à la présente note.

2. Reversement accise 2024 et 2025 (Longueil-Sainte-Marie, Chevrières et Fleurines)

L'article 54 de la loi de finances pour 2021 a réformé la taxation de la consommation d'électricité en supprimant les taxes locales sur la consommation finale d'électricité pour les intégrer progressivement à la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE).

Depuis 2023, une part communale de l'accise de l'électricité est instituée :

- au profit des communes de moins de 2 000 habitants,
- ou au profit de l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

Accise 2024

L'arrêté préfectoral du 23 décembre 2024 alloue la part communale de l'accise sur l'électricité à partir de la formule suivante :

montant de l'accise 2023 * quantité d'électricité fournie 2022 / quantité d'électricité fournie 2021 * variation de l'indice des prix à la consommation (IPC)

Le montant 2024 notifié au SEZEO est de 2 305 008 €.

Au 1^{er} janvier 2024, la population légale de Longueil-Sainte-Marie est supérieure à 2 000 habitants.

Par conséquent, le montant de 535 527 € au titre de l'accise 2024 a été notifié à la commune.

Les délibérations concordantes, prises courant 2023, par le SEZEO et Longueil-Sainte-Marie, permettent le reversement de l'accise notifiée à Longueil-Sainte-Marie vers le SEZEO.

Au titre de 2024, le reversement est de 476 260 €.

A contrario et à la suite des délibérations concordantes, prises courant 2023, par le SEZEO et Chevrières, le montant à reverser au titre de 2024 est de 44 501 €.

Le montant 2024 « net » pour le SEZEO est donc de 2 736 767 €.

Accise 2025

Au 1^{er} janvier 2025, la population légale de Longueil-Sainte-Marie repasse sous le seuil des 2 000 habitants (1987 habitants en 2025) ainsi la commune ne devrait pas être attributaire de l'accise.

Aucun reversement cette année entre la commune et le SEZEO.

Au contraire de Longueil-Sainte-Marie, la population légale de Fleurines passe le seuil des 2 000 habitants (2 010 habitants en 2025 contre 1908 en 2024). En l'absence de délibérations concordantes, avant le 1^{er} juillet 2025, entre Fleurines et le SEZEO, l'accise serait perçue par la commune.

Le montant estimé, au regard des paramètres 2024, serait de 37 000 €.

Concernant la commune de Chevrières, un reversement de l'accise 2025 est à prévoir.

3. Adhésion à Oise-les-Vallées

Oise-les-Vallées est une agence d'urbanisme constituée sous la forme d'une association loi 1901. Elle a été créée en 1989 à l'initiative des communes de Compiègne, Creil, Senlis et Pont Ste Maxence.

Oise-les-Vallées est un outil d'ingénierie publique mutualiste au service de l'aménagement durable des territoires.

Sa feuille de route 2021-2027 s'oriente autour de 3 axes principaux :

- aller vers le changement climatique et la décarbonation
- aller vers la préservation des ressources et de la biodiversité
- faire un monde vivable et la troisième révolution industrielle

Certaines actions qui en découlent sont en lien avec les activités du SEZEO comme le développement des mobilités durables ou l'accélération des énergies renouvelables.

Oise-les-Vallées dispose en outre d'une connaissance du territoire et de ses aménagements. Leur système d'information géographique (SIG) est ouvert aux adhérents et permet d'accéder à un grand nombre de données utiles au SEZEO (ex. Projets de dévoiement des réseaux, recensement des parkings concernés par la LOM ou la loi APER, potentiel photovoltaïque sur toiture etc...).

Pour une structure comme la nôtre, l'adhésion annuelle est fixée à 1 600 € / an.

Monsieur le Président sollicite l'avis du Comité Syndical pour l'adhésion du SEZEO à Oise-les-Vallées.

4. Compte rendu d'activité de la SEM 2023

Compte rendu annexé à la présente note

5. Décisions du Président

N° décision	Objet		Opération	Type de travaux	Montant total HT	Part SEZEO HT
DP2024-82	Convention financière	PASSEL	ensemble de la commune	Rénovation EP	60 344,00 €	47 993,60 €
DP2024-83	Convention financière	ELINCOURT STE MARQUERITE	ensemble de la commune	Rénovation EP	139 972,70 €	104 188,96 €
DP2024-84	Convention financière	CANDOR		Prises illum	1 246,00 €	- €
DP2024-85	Convention financière	CLAIROIX		Prises illum	2 772,00 €	2 772,00 €
DP2024-86	Convention financière	PONTPOINT		Rénovation EP	38 445,00 €	30 755,56 €
DP2025-01	Concours financier du CD60	Travaux 2025			- €	- €
DP2025-02	Convention financière	SAINT SAUVEUR	ensemble de la commune	Passage à LED et mise en sécurité	155 048,30 €	120 644,98 €
DP2025-03	Convention financière	GURY	ensemble de la commune	Rénovation EP	39 049,35 €	31 239,48 €
DP2025-04	Convention de mandat	LEVIGNEN	Rue du Valois	Enfouissement 3 réseaux	400 642,92 €	170 994,06 €
DP2025-05	Convention de mandat	LEVIGNEN	Rue Dinotier	Enfouissement 3 réseaux	242 590,86 €	119 584,05 €
DP2025-06	Convention financière	MARGNY SUR MATZ	Grande rue	Enfouissement 3 réseaux	184 133,00 €	60 482,25 €
DP2025-07	Convention financière	MARGNY SUR MATZ	Rue du Jeu d'Arc	Enfouissement 3 réseaux	505 969,00 €	195 545,45 €
DP2025-08	Convention financière	COUDUN	ensemble de la commune	Rénovation EP	148 980,00 €	120 106,80 €

6. Questions diverses

Le Président,
O. FERREIRA

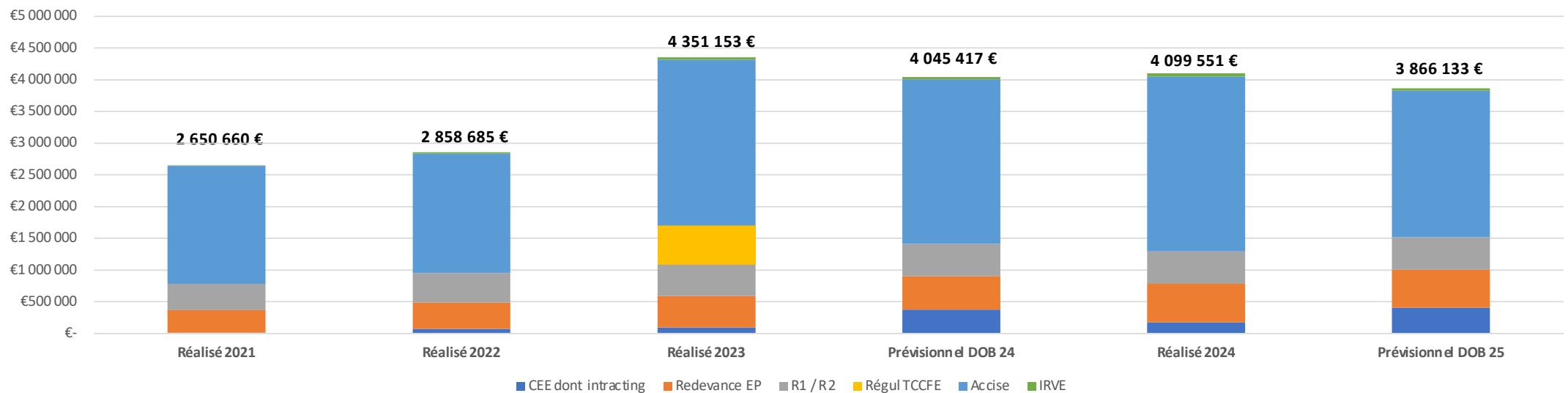




DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des principales recettes de fonctionnement entre 2021 et le DOB 2025



Poste des principales recettes	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel DOB 24	Réalisé 2024	Prévisionnel DOB 25
CEE dont intracting	16 811 €	75 064 €	98 971 €	374 788 €	175 949 €	404 133 €
Redevance EP	351 419 €	413 148 €	492 010 €	528 000 €	610 730 €	605 000 €
R1 / R2	419 330 €	466 350 €	494 606 €	508 629 €	508 819 €	507 000 €
Régul TCCFE			619 837 €			
Accise	1 854 297 €	1 879 248 €	2 612 753 €	2 597 000 €	2 756 582 €	2 310 000 €
IRVE	8 803 €	24 875 €	32 976 €	37 000 €	47 471 €	40 000 €
CUMUL	2 650 660 €	2 858 685 €	4 351 153 €	4 045 417 €	4 099 551 €	3 866 133 €



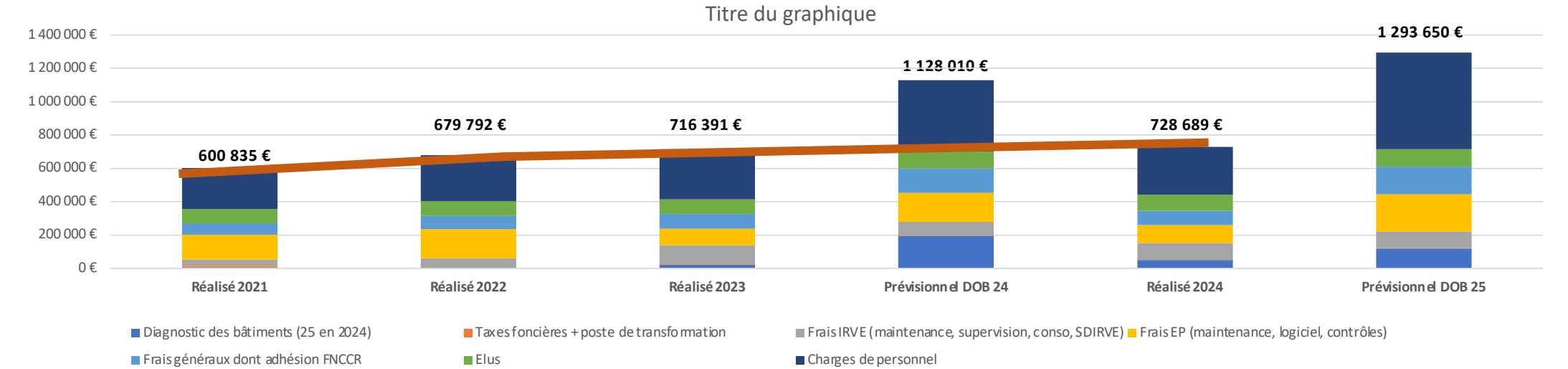
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

4,09 M€ de recettes réelles en 2024,
légèrement au-dessus du prévisionnel de 54 K€ :

- ➔ 176 k€ de valorisation des CEE liée aux travaux sur l'éclairage public
- ➔ + 82 k€ de redevance EP lié aux nouveaux adhérents (6 en 2024)
- ➔ une stabilité des redevances R1 et R2 au regard du DOB 2024
- ➔ + 160 k€ d'accise 2024 notamment suite au reversement de Longueil-Sainte-Marie pour 476 k€ et au reversement vers Chevrières pour 44 k€
- ➔ +10 k€ pour les IRVE du fait d'une augmentation de la fréquentation puisque aucune hausse tarifaire courant 2024



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Poste des principales dépenses	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Prévisionnel DOB 24	Réalisé 2024	Prévisionnel DOB 25
Diagnostic des bâtiments (25 en 2024)	6 970 €	2 200 €	23 600 €	192 500 €	50 286 €	120 000 €
Taxes foncières + poste de transformation	7 609 €	617 €	1 275 €	650 €	524 €	650 €
Frais IRVE (maintenance, supervision, conso, SDIRVE)	37 316 €	58 670 €	112 907 €	86 000 €	101 320 €	100 000 €
Frais EP (maintenance, logiciel, contrôles)	149 095 €	172 262 €	99 031 €	175 000 €	108 659 €	225 000 €
Frais généraux dont adhésion 2025 FNCCR	70 522 €	82 599 €	88 654 €	144 200 €	83 444 €	165 000 €
Elus	85 046 €	86 990 €	89 650 €	103 000 €	98 004 €	105 000 €
Charges de personnel	244 277 €	276 454 €	301 274 €	426 660 €	286 452 €	578 000 €
CUMUL	600 835 €	679 792 €	716 391 €	1 128 010 €	728 689 €	1 293 650 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

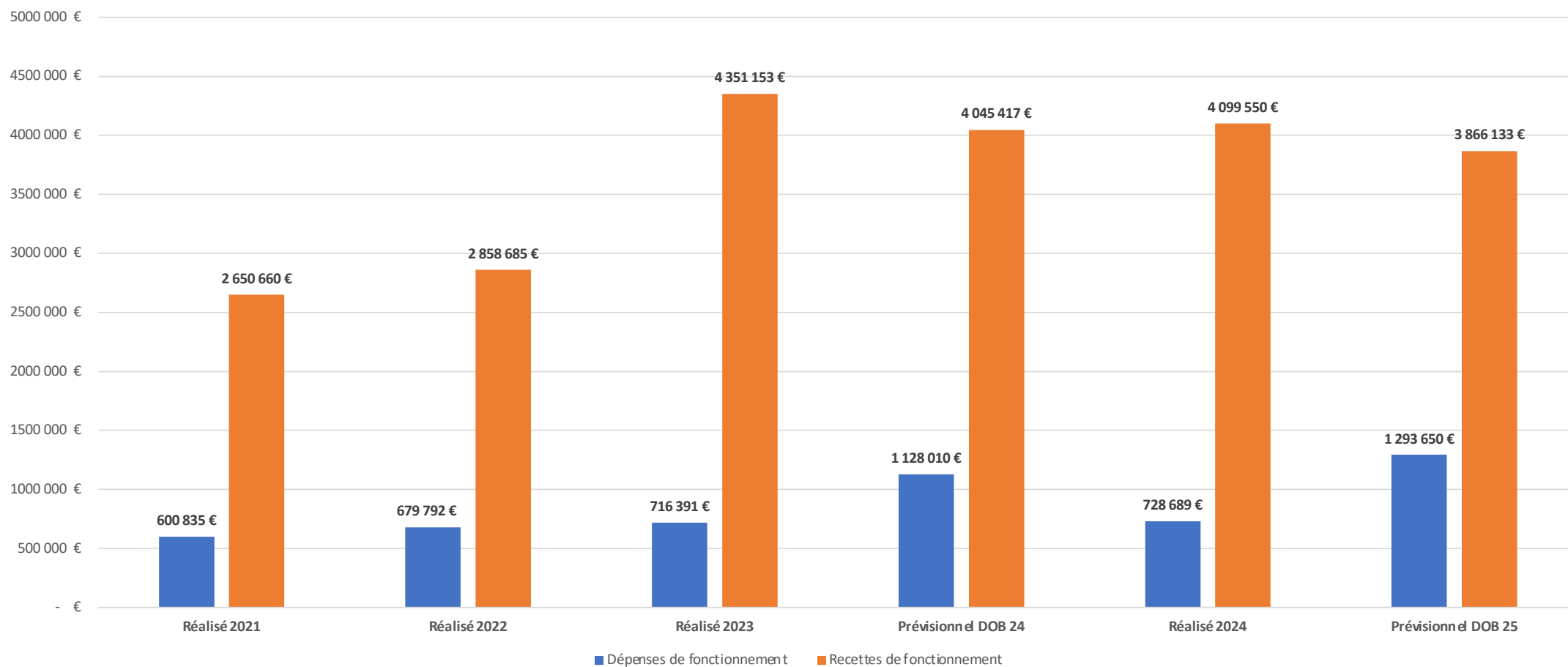
728 K€ de dépenses réelles en 2024,
en-dessous du prévisionnel soit de 400 K€ :

- ➔ Quasi-stabilité des effectifs au regard du prévisionnel des charges de personnel à 7 ETP
- ➔ 50 k€ de réalisé en activité diagnostic des bâtiments – amorçage de l'action
- ➔ Frais de maintenance EP du dernier trimestre 2024 en attente pour facturation sur l'exercice 2025
- ➔ Sur les trois derniers exercices : stabilité des frais généraux, des élus et des charges de personnel
- ➔ + 11 k€ de frais IRVE consécutif à l'augmentation de la fréquentation

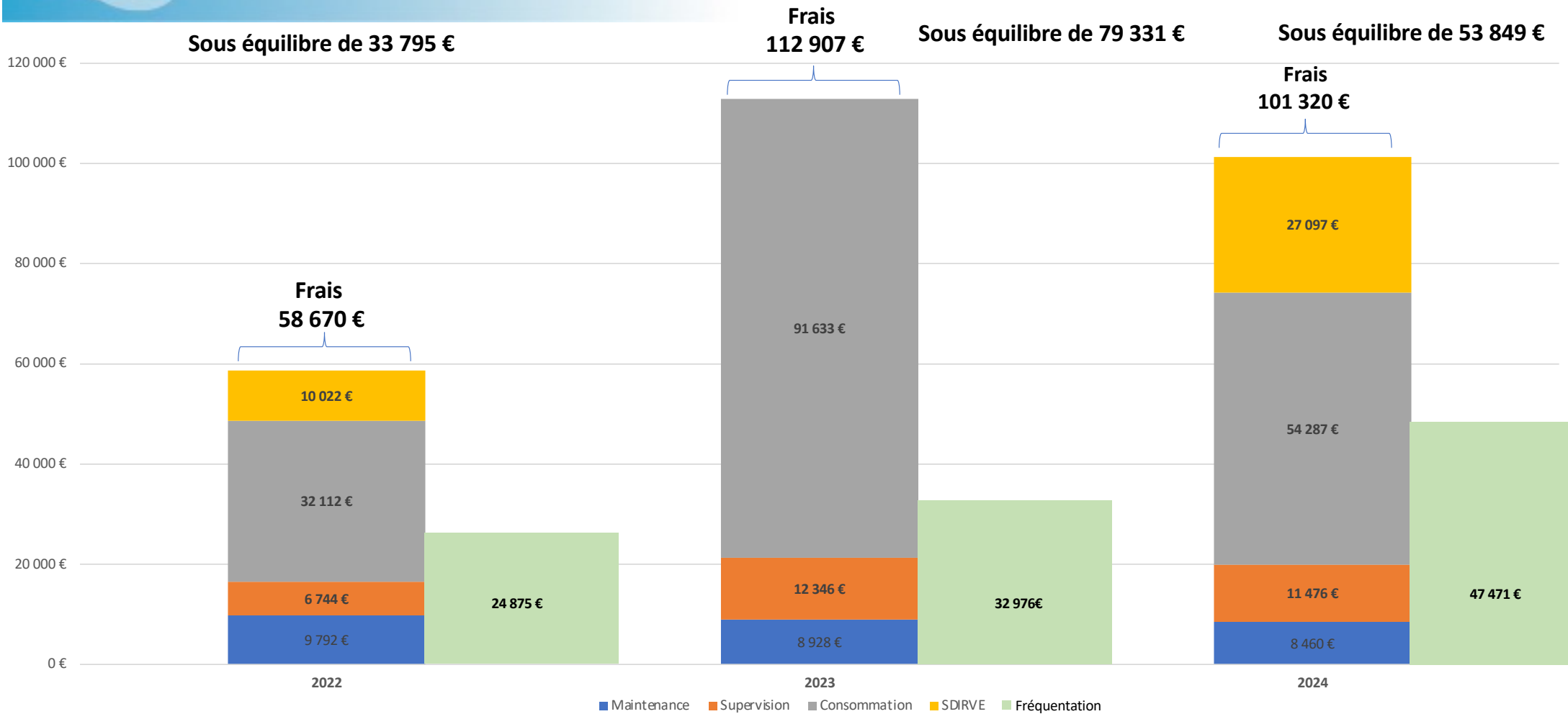


RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Synthèse des principales dépenses et recettes de fonctionnement entre 2021 et le DOB 2025



FOCUS SUR L'EQUILIBRE IRVE 2022 À 2024





AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉ EN 2024

En 2024, le SEZEO génère une **capacité d'autofinancement de 3,36 M€** qui ont financé (en reste à charge) :

- 855 k € de travaux basse tension,
- 774 k € de travaux éclairage public hors intracting
- 14 000 € d'études de production photovoltaïques pour le site de Labruyère,
- 96 000 € de remboursement en capital d'emprunts dont la dernière annuité de 92 K€ de l'ancien SIVOM de Lassigny.

**→ Soit un excédent d'autofinancement 2024 évalué à 1,62 M€
(Hors dispositif Intracting)**



AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉ EN 2024 CORRIGÉ VIA L'INTRACTING

Pour rappel, estimation DOB 2024

	Montant éclairage public	Part communale	Subvention	Reste à charge
INTRACTING	4 181 095 €	836 219 €	1 500 000 €	1 844 876 €



Point d'étape

	Montant éclairage public	Part communale	Subvention	Reste à charge
INTRACTING	4 181 095 €	836 219 €	800 000 €	2 544 876 €

➔ Les subventions prévues baissent de 700 000 € accroissant le reste à charge de l'intracting d'autant. L'excédent de financement 2024 de **1,62 M€ est insuffisant** afin de couvrir le reste à charge de l'intracting de **2,54 M€** entraînant un déficit de d'autofinancement de **920 000 €**. Le recours à l'emprunt, via la banque des territoires, pour **2 389 617 €** est donc nécessaire et permet de dégager un **excédent d'autofinancement de 1,45 M€**.



CUMUL DE L'AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉ

EXCÉDENTS
ANTÉRIEURS

4,35 M€



EXCÉDENT
AUTOFINANCEMENT
2024

1,45 M€

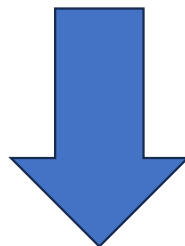


CUMUL
5,8 M€



PRÉVISIONS 2025

- Recettes réelles de fonctionnement : 3 968 k€
- Dépenses réelles de fonctionnement (base 7 ETP) : 1 493 k€



Soit une capacité d'autofinancement 2025 de **2,47 M€**



TRAVAUX 2025

BASSE TENSION

au 16/01/2025	Montant basse tension	Part communale	FACE	Art 8	Reste à charge
Enfouissement	951 558 €	333 045 €	116 600 €	410 400 €	91 513 €
Enfouissement urbain	605 967 €	424 177 €			181 790 €
Renforcement	998 467 €		495 700 €		502 767 €
Sécurisation fils nus	885 837 €		156 800 €		729 037 €
Cumul	3 441 832 €	757 222 €	839 100 €	410 400 €	1 505 107 €

ÉCLAIRAGE PUBLIC (hors intracting)

au 16/01/2025	Montant éclairage public	Part communale	Subvention	Reste à charge
Enfouissement EP	679 348 €	237 772 €	51 000 €	390 576 €
Rénovation EP	70 000 €	21 000 €		49 000 €
Mise en sécurité				
Cumul	749 348 €	258 772 €	51 000 €	439 576 €

➔ Soit un reste à charge total de 1 944 683 €



DIVERSIFICATION DES INVESTISSEMENTS

- Rénovation des bâtiments

Dans le cadre de la transition énergétique, le SEZEO accompagne financièrement les collectivités dans la rénovation de leurs bâtiments afin d'une part de leur permettre des gains énergétiques et d'autre part de renforcer la transition écologique

➔ Enveloppe de 300 000 € sous la forme d'une aide à l'investissement avec un plafond par dossier de 30 000 € soit un nombre plafond théorique de 10 dossiers (5 dossiers en cours d'instruction)

- Continuité du déploiement des bornes IRVE

➔ Projet d'installation de six bornes RVE à forte puissance pour 300 000 €



600 000 € fléchés sur le budget 2025 en dépenses d'investissement

- Sujets en cours de réflexion

➔ Octroi d'une subvention pour les collectivités dans le cadre des travaux Télécom

➔ Potentielle augmentation de capital de la SEM



AUTOFINANCEMENT GÉNÉRÉ EN 2025

- Une capacité d'autofinancement 2025 de **2,47 M€**



- Un reste à charge des travaux 2025 de **1 944 683 €**



- Aide à l'investissement dans la rénovation des bâtiments de **300 000 €**



- Déploiement de 6 bornes IRVE pour **300 000 €**



Soit un déficit d'autofinancement 2025 évalué à 70 k€



ACCISE



ACCISE 2024

L'arrêté préfectoral du 23 décembre 2024 alloue la part communale de l'accise sur l'électricité 2024 de la manière suivante :

- Montant de l'accise 2024 = Montant de l'accise 2023 X quantité d'électricité fournie 2022 / quantité d'électricité fournie 2021 X Variation de l'indice des prix à la consommation (IPC)
 - Montant 2024 « brut » perçu par le SEZEO : **2 305 008 €**
 - Montant perçu par Longueil-Sainte-Marie : 535 527 € dont **476 260 €** à reverser au SEZEO
 - Montant à reverser à Chevrières : **44 501 €**
- ➔ Montant 2024 « net » SEZEO : **2 736 767 €**



ACCISE 2025

Au 1^{er} janvier 2025, la population légale est de :

- Longueil-Sainte-Marie repasse sous le seuil des 2 000 habitants avec une population estimée à 1 997 habitants ➔ pas de reversement de la commune au SEZEO en 2025,
- Chevrières est au dessus du seuil de 2 000 habitants avec une population estimée à 2 017 habitants ➔ reversement à la commune par le SEZEO,
- Fleurines passe au dessus du seuil des 2 000 habitants avec une population estimée à 2 010 habitants contre 1 908 en 2024 ➔ en l'absence de délibérations concordantes avant le 1^{er} juillet 2025 actant le transfert de l'accise 2025 au SEZEO, la taxe serait perçue par la commune ➔ le montant estimé, au regard des paramètres 2024, serait de 37 000 €

**SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE
OISE ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Société anonyme à conseil d'administration
au capital de 1 000 000 euros

Siège social : 20 rue Jean Jaurès

60150 THOUROTTE

SIRET : 881 207 377 00014 RCS DE
COMPIÈGNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2024

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

• **ACTIVITÉS EN PROPRE**

OISE ÉNERGIES RENOUVELABLES développe ses activités par le biais de prise de participation dans des sociétés dédiées.

L'acquisition du foncier est stratégique pour la réussite des différents projets et l'avenir de la SEM. C'est pourquoi le Conseil d'Administration s'est accordé sur l'importance de conserver la pleine propriété des terrains, en propre au niveau de la SEM.

Ainsi en 2023, la SEM a fait l'acquisition auprès de la société EGPM E-CHARGER France NORD (filiale 100 % ENERCON) d'un droit au bail emphytéotique avec la commune de LONGUEIL SAINTE MARIE.

Ce bail concerne les parcelles ZR348 et ZR349 située à La Butte de Rhuis à LONGUEIL SAINTE MARIE d'une surface de 1 646 m².

Il est valide jusqu'en 2050 pour une valeur de 9 800 €.

La SEM a également acquis les équipements présents sur la parcelle à savoir un transformateur électrique 630 kVa et ses conventions de raccordement et d'exploitation, une voirie aménagée PL et éclairée et un totem publicitaire pour une valeur de 130 200 €.

Ces équipements sont destinés au développement de la société C3S dédiée aux bornes de recharges à haute puissance pour véhicules électriques.

En 2023, la SEM a aussi engagé la procédure d'acquisition de la parcelle ZR356 également située à La Butte de Rhuis à LONGUEIL SAINTE MARIE auprès de la Communauté de Communes de la plaine d'Estrées.

Il s'agit d'un terrain d'une surface de 3 078 m² d'une valeur de 36 936 € destiné à la création d'une station GNV par le biais de la société Mobilités Vertes de l'Oise.

L'acte de vente définitif a été signé en février 2024.

- **SOCIÉTÉS DE PROJETS CONSTITUÉES**

MOBILITÉS VERTES DE L'OISE (MVO)

Cette société a été constituée avec EVERGAZ en janvier 2022. Elle a pour objet le développement de la filière du Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) et principalement l'implantation et l'exploitation de stations bioGNV / GNV sur le territoire.

Son capital social est de 200 000 € réparti à 60 % pour EVERGAZ, soit 120 000 € et 40 % pour la SEM soit 80 000 €.

Le premier projet d'implantation à Compiègne a été abandonné car l'acquisition d'une parcelle ZI Nord de Compiègne auprès des transports Plessier n'a pas abouti.

En revanche le projet d'implantation à Longueil Sainte Marie est maintenu.

L'actionnaire majoritaire, pilote ce projet. Une assistance à maîtrise d'ouvrage et une maîtrise d'œuvre sont missionnées à cet effet par MVO.

Le permis de construire a été obtenu le 31/03/2023 et les appels d'offres pour la construction ont été n'ont été menés que fin 2023 après de nombreuses relances par la SEM.

C3S – NEXT Charge Experience

Immatriculée en mai 2023, la SAS C3S a pour objet la promotion et le développement de stations de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables et notamment super chargeur devant s'entendre comme des stations de charge dont la puissance est supérieure ou égales à 50 kw ; l'ingénierie portant sur la création, la construction, l'exploitation et le développement de bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

C3S est dotée d'un capital social de 100 000 € détenu à 51 % par le groupe LVH (holding de C-Car à Ressons sur Matz) et à 49 % par la SEM.

C3S a déployé sous la marque « NEXT Charge Experience » une première station équipée de 8 points de charge DC 180 kW, 1 point de charge AC 22 kW, un aspirateur, un compresseur pour la pression des pneus, un bloc sanitaire, un distributeur de boisson et une table de pique-nique.

L'ensemble des investissements ont été financés par un emprunt auprès de la Banque Postale.

La station a été inaugurée et mise en service le 08 décembre 2023 en présence notamment de la Présidente du Conseil Départemental de l'Oise.

Les premiers taux d'utilisation sont prometteurs et les avis clients sont encourageants.

D'autres projets sont à l'étude sur le secteur de RESSONS SUR MATZ et COMPIÈGNE.

PHOTOVOLTAÏQUE

Le partenariat avec CEVENNES Énergy pour le développement de centrales photovoltaïques en injection totale se poursuit.

Différents sites sont à l'étude, notamment à RÉMY et à LA VILLENEUVE SOUS THURY.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES

En 2023, Oise Énergies Renouvelables ne génère aucun chiffre d'affaires et utilise son capital social pour couvrir ses charges d'exploitation.

L'intégralité du capital social a été libéré en octobre 2023.

La SEM clôture l'exercice comptable 2023 en déficit de 99 672 € et enregistre au 1^{er} janvier 2024 un déficit cumulé de 226 442 €.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Comme évoqué précédemment les principaux risques et incertitudes concernent la société Mobilités Vertes de l'Oise et la poursuite du développement des stations GNV.

ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Achat de la parcelle ZR356 sise La Butte de Rhuis à LONGUEIL SAINTE MARIE auprès de la Communauté de Communes de la plaine d'Estrées. (surface de 3 078 m², valeur de 36 936 €)

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Article D. 441-6I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NÉANT				
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)					

Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)	
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées	
Nombre de factures exclues	NÉANT
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)	
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	NÉANT

	Article D. 441-6I, 1° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NÉANT				
Montant total des factures concernées (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (Préciser HT ou TTC)					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice					
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	NÉANT				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	NÉANT				

EXPOSÉ SUR LES RESULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

- **CHIFFRE D'AFFAIRES**

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, aucun chiffre d'affaires n'a été généré pour l'exercice écoulé.

- **RESULTAT D'EXPLOITATION**

Le montant total des produits d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 12 euros.

Le montant total des dotations aux amortissements et provisions pour l'exercice écoulé s'est élevé à 350 euros.

Le montant total des charges d'exploitation pour l'exercice écoulé s'est élevé à 69 501 euros.

En conséquence, le résultat d'exploitation pour l'exercice écoulé s'établit à – 69 489 euros.

Nous vous informons que l'effectif salarié moyen de la Société au cours de l'exercice écoulé s'est élevé à 1 salarié correspondant au mandat social du PDG.

Le montant total des traitements et salaires pour l'exercice écoulé s'est élevé à 28 587 euros, dont 23 270 € au titre de la mise à disposition de personnel.

Le montant des charges sociales pour l'exercice écoulé s'est élevé à 1 995 euros.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

- **RESULTAT FINANCIER**

Le montant total des produits financiers pour l'exercice écoulé s'est élevé à 0 euros.

Le montant total des charges financières pour l'exercice écoulé s'est élevé à 0 euros.

En conséquence, le résultat financier pour l'exercice écoulé s'établit à 0 euros.

- **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le montant total des produits exceptionnels pour l'exercice écoulé s'est élevé à 0 euros.

Le montant total des charges exceptionnelles pour l'exercice écoulé s'est élevé à 30 182 euros.

En conséquence, le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à – 30 182 euros

- **RESULTAT NET**

Le résultat courant avant impôts de l'exercice écoulé ressort ainsi à – 99 671 euros.

- **BILAN**

Au 31/12/2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 828 365 euros soit – 5,53 % par rapport à l'exercice 2022.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

ANNEXE I COMPTES ANNUELS – BILAN AU 31/12/2023 DRESSÉ PAR IN EXTENSO

SA OISE ENERGIES RENOUVELABLES

Comptes annuels Bilan au 31/12/2023

RUE JEAN JAURES
60150 THOUROTTE
SIRET : 88120737700014

Sommaire

ATTESTATION - SIGNATURE NUMÉRIQUE

Attestation de l'expert-comptable - Signature numérique	1
---	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (Suite)	5

DETAIL DES COMPTES

Bilan Actif détaillé	6
Bilan Passif détaillé	8
Compte de résultat détaillé	9

LIASSE

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA OISE ENERGIES RENOUVELABLES relatifs à la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	828 365 €
Chiffre d'affaires :	€
Résultat net Comptable :	-99 672 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Compiègne

Le 18/04/2024

MME RICHARD MARYLINE

Expert-comptable Associée

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2023	Net Au 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				500 000
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	9 800	189	9 611	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 627	2 627		161
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	129 000		129 000	80 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	141 427	2 816	138 611	580 161
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	130 200		130 200	
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	12 391		12 391	1 451
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités				
	547 164		547 164	295 233
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	689 754		689 754	296 684
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	831 181	2 816	828 365	876 844

Bilan Passif

	Net Au 31/12/2023	Net Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel dont versé :	1 000 000	1 000 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves		
Report à nouveau	-126 770	-82 788
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-99 672	-43 982
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	773 558	873 230
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 341	3 149
Dettes fiscales et sociales	466	466
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	54 807	3 614
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I à IV)	828 365	876 844
Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges				
Autres produits			12	8
TOTAL (I)			12	8
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes *			38 504	13 147
Impôts, taxes et versements assimilés			65	357
Salaires et traitements			28 587	27 620
Charges sociales			1 995	1 998
Dotations aux amortissements sur immobilisations			350	876
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges				1
TOTAL (II)			69 501	43 999
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-69 489	-43 991
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-69 489	-43 991

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		9
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)		9
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	30 182	
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	30 182	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-30 182	9
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12	17
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	99 684	43 999
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-99 672	-43 982

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

30 182

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Détail des comptes

Bilan Actif détaillé

ACTIF	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Capital souscrit non appelé		500 000.00	-500 000.00	-100.00
109000 Action.cap.sous.non appel		500 000.00	-500 000.00	-100.00
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	9 610.64		9 610.64	-
206000 Droit au bail	9 800.00		9 800.00	-
280600 Amort.droit au bail	-189.36		-189.36	-
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles		160.84	-160.84	-100.00
218300 Matériel bureau et info.	2 626.72	2 626.72		
281830 Amort.mat.bureau et info.	-2 626.72	-2 465.88	-160.84	-6.53
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	129 000.00	80 000.00	49 000.00	61.25
261000 Titres de participation Mobilité Vertes de l'Oise	129 000.00	80 000.00	49 000.00	61.25
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	138 610.64	580 160.84	-441 550.20	-76.11
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	130 200.00		130 200.00	-
370000 Stocks de marchandises	130 200.00		130 200.00	-
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres	12 390.57	1 450.81	10 939.76	753.96
445660 Tva/autr.biens serv. ded.	11 658.47	5.31	11 653.16	+1 000.00
445670 Credit de tva a reporte	60.00	795.00	-735.00	-92.45
445860 Tca/fact. non parvenues	539.20	519.20	20.00	3.85
448630 Formation continue	132.90	131.30	1.60	1.53
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				

ACTIF	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Actions propres				
Autres Titres				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	547 163.71	295 232.75	251 930.96	85.33
512100 Caisse épargne	547 163.71	295 232.75	251 930.96	85.33
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	689 754.28	296 683.56	393 070.72	132.49
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	828 364.92	876 844.40	-48 479.48	-5.53

Bilan Passif détaillé

PASSIF	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel dont versé :	1 000 000.00	1 000 000.00		
101000 Capital	1 000 000.00	500 000.00	500 000.00	100.00
101100 Capital souscr.non appele		500 000.00	-500 000.00	-100.00
Prime d'émission, de fusion, d'apport...				
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale				
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves				
Report à nouveau	-126 770.00	-82 788.04	-43 981.96	-53.13
119000 Report a nouveau debiteur	-126 770.00	-82 788.04	-43 981.96	-53.13
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-99 671.65	-43 981.96	-55 689.69	126.62
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	773 558.35	873 230.00	-99 671.65	-11.41
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL (I bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 340.54	3 148.80	51 191.74	+1 000.00
401000 Fournisseurs	2 696.62	33.60	2 663.02	+1 000.00
408100 Fourn. fact.non parvenues	51 643.92	3 115.20	48 528.72	+1 000.00
Dettes fiscales et sociales	466.03	465.60	0.43	
431000 Urssaf	213.06	213.69	-0.63	-0.47
437300 Retraite compl non cadre	134.01	134.01		
437500 Prevoyance	19.95	19.95		
442100 Contrib.impôts.taxes recouvrés pr compte de l'Etat	67.85	70.39	-2.54	-2.86
448620 Taxe d'apprentissage	31.16	27.56	3.60	10.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (III)	54 806.57	3 614.40	51 192.17	1 416.34
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	828 364.92	876 844.40	-48 479.48	-5.53

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Compte de résultat détaillé

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffre d'affaires Net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits	12.15	7.55	4.60	50.00
758000 Produits divers de gestion courante	12.15	7.55	4.60	50.00
TOTAL (I)	12.15	7.55	4.60	60.93
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	38 503.67	13 146.79	25 356.88	192.87
604000 Achats d'études et de prestations	20 948.79		20 948.79	-
606400 Fourn de bureau	84.43		84.43	-
613000 Locations	350.02		350.02	-
616000 Primes d'assurance	2 043.34	1 285.89	757.45	58.86
618200 Abonnement	150.00	210.00	-60.00	-28.57
622600 Honoraires	3 218.68	8 733.17	-5 514.49	-63.14
622610 Honoraires Juridiques	7 796.98		7 796.98	-
622700 Frais actes	1 049.73	302.46	747.27	247.68
625700 Reception	130.38		130.38	-
626000 Frais postaux et telecom.	37.32		37.32	-
626100 Frais telecom	168.00	257.27	-89.27	-34.63
627100 Services bancaires et ass	606.00	438.00	168.00	38.36
628100 Cotisations	1 920.00	1 920.00		
Impôts, taxes et versements assimilés	65.40	357.19	-291.79	-81.79
633200 Taxe d'apprentissage	36.12	32.92	3.20	9.09
633300 Formation	29.28	30.27	-0.99	-3.33
635100 CFE		294.00	-294.00	-100.00
Salaires et traitements	28 587.37	27 620.13	967.24	3.50
641100 Remunerations personnel	28 587.37	27 620.13	967.24	3.50
Charges sociales	1 994.76	1 997.70	-2.94	-0.15
645100 Cotisations urssaf	1 593.48	1 596.42	-2.94	-0.19
645300 Retraite complementaire	321.48	321.48		
645500 Prevoyance	79.80	79.80		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	350.20	875.58	-525.38	-60.05
681110 Dot.amort.immo.incorpore.	189.36		189.36	-
681120 Dot.amort.immo.corporell.	160.84	875.58	-714.74	-81.62
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges		1.44	-1.44	-100.00
658000 Charges diverses de gestion courante		1.44	-1.44	-100.00

COMPTE DE RESULTAT	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
TOTAL (II)	69 501.40	43 998.83	25 502.57	57.96
* Y compris :				
-Redevances de crédit-bail mobilier				
-Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-69 489.25	-43 991.28	-25 497.97	57.96
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différence positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	-69 489.25	-43 991.28	-25 497.97	57.96
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9.32	-9.32	-100.00
771000 Prod.except./oper.gestion		9.32	-9.32	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
TOTAL (VII)		9.32	-9.32	-100.00
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	30 182.40		30 182.40	-
672000 Charges exploit./exer.ant	30 182.40		30 182.40	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL (VIII)	30 182.40		30 182.40	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-30 182.40	9.32	-30 191.72	-323 945.49
Participations des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12.15	16.87	-4.72	-27.98
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	99 683.80	43 998.83	55 684.97	126.56
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	-99 671.65	-43 981.96	-55 689.69	126.62

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes : ☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) : ☐

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société		SA OISE ENERGIES RENOUVELABLES							
Adresse du principal établissement		RUE JEAN JAURES 60150 THOUROTTE							
Adresse du siège social, si différent									
Ancienne adresse en cas de changement									
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère									
B - ACTIVITÉ		Si vous avez changé d'activité		☐	Activités exercées :		Accompagnement projet énergie		
C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION									
1 - Résultat fiscal									
Bénéfice imposable au taux normal		0		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit		99 672	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 - Plus-values									
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %		PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)		☐		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)		☐			
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		☐		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		☐			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		☐		Société d'investissements immobiliers cotée		☐			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		☐		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		☐			
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		☐		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		☐			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)		☐		Autres dispositifs		☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		☐			
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer				dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D - IMPUTATIONS									
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à un certificat de crédit d'impôt.									
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.									
E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS						Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%			
F - CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ						Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%			
G - ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC									
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt du formulaire pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C-I-1) : ☐									
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire le formulaire n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :									
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt du formulaire n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) : ☐									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :									
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :									
H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui		Si oui, nom du logiciel utilisé :		Plateforme Comptable			
CGA	☐	Viseur conventionné		☐	N° d'agrément du CGA		ECF	☐	
Nom et adresse :									
- du Comptable :		Indép.		SA IN EXTENSO COMPIEGNE 116 rue Jean Monnet 60610 La Croix Saint Ouen					
- du Conseil :									
- du CGA ou du viseur conventionné :									
- du prestataire :									

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065
Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :		- Payées par la société elle-même	
		- Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)			
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts			
4 - Montant des autres distributions :			
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %			
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %			
7 - Montant des revenus répartis		TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
- SARL - tous les associés - SCA - associés gérants - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit						

K - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)			
Adresses des autres établissements			

L - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)		
	- Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	9 800	012	189	9 611	
- Autres	014		016			
Immobilisations corporelles	028	2 627	030	2 627		161
Immobilisations financières (1)	040	129 000	042		129 000	80 000
(5) TOTAL I	044	141 427	048	2 816	138 611	80 161
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060	130 200	062		130 200	
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	12 391	074		12 391	501 451
Valeurs mobilières de placement	080		082			
Disponibilités	084	547 164	086		547 164	295 233
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	689 754	098		689 754	796 684
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	831 181	112	2 816	828 365	876 844

PASSIF	31/12/2023		31/12/2022	
Capital social ou individuel	120	1 000 000		1 000 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau	134	-126 770		-82 788
Résultat de l'exercice	136	-99 672		-43 982
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	773 558		873 230
Provisions pour risques et charges	154			
TOTAL II	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	54 341		3 149
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	466		466
Comptes courants d'associés	173			
Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	54 807		3 614
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	828 365		876 844

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ
DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2023		31/12/2022	
Ventes de marchandises		209		210			
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214			
Production vendue services		217		218			
Production stockée				222			
Production immobilisée				224			
Subventions d'exploitation reçues				226			
Autres produits				230	12		8
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	12		8
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234			
Variation de stock (marchandises)				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240			
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier		immobilier)	242	38 504		13 147
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	65		357
Rémunérations du personnel				250	28 587		27 620
Charges sociales				252	1 995		1 998
Dotations aux amortissements	(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	350		876
Dotations aux provisions				256			
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262			1
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles						
Total des charges d'exploitation (II)				264	69 501		43 999
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	-69 489		-43 991
Produits financiers			III	280			
Produits exceptionnels			IV	290			9
Charges financières			V	294			
Charges exceptionnelles :	- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI		300	30 182		
	- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)						
Impôts sur les bénéfices			VII	306			
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	-99 672		-43 982
B - RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318			
Provisions non déductibles				322			
Impôts et taxes non déductibles				324			
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions							
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987			
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138			
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		342	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345			
Investissement et souscription outre-mer	344						
Divers, dont :							
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		350	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)						356	
Déficits antérieurs reportables		126 770	(dont imputés sur le résultat)			360	
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2		370	372

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code General des impôts)				Désignation de l'entreprise :				OISE ENERGIES RENUVELABLES								
I - IMMOBILISATIONS																
Actif immobilisé		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale						
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
Immobilisations - Fonds commercial		400		402	9 800	404		406	9 800							
incorporelles - Autres		410		412		414		416								
I - Terrains		420		422		424		426								
m - Constructions		430		432		434		436								
m - Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442		444		446								
o - Installations générales agencements divers		450		452		454		456								
o - Matériel de transport		460		462		464		466								
r - Autres immobilisations corporelles		470	2 627	472		474		476	2 627							
Immobilisations financières		480	80 000	482	49 000	484		486	129 000							
TOTAL		490	82 627	492	58 800	494		496	141 427							
II - AMORTISSEMENTS																
Immobilisations amortissables				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Fonds commercial				495		497	189	498		499	189					
Autres immobilisations incorporelles				500		502		504		506						
I - Terrains				510		512		514		516						
m - Constructions				520		522		524		526						
m - Installations techniques matériel et outillage industriels				530		532		534		536						
o - Installations générales, agencements, aménagements divers				540		542		544		546						
o - Matériel de transport				550		552		554		556						
r - Autres immobilisations corporelles				560	2 466	562	161	564		566	2 627					
TOTAL				570	2 466	572	350	574		576	2 816					
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)																
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values											
					Court terme	Long terme										
							19%	15% ou 12,8%	0%							
	1	2	3	4	5	6	7	8								
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19% (1)				579			Régularisations	590			583		594		595	
TOTAL				596				585			597			599		

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)				Désignation de l'entreprise : OISE ENERGIES RENOUVELABLES						
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A - NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%		601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations		630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
TOTAL			680		682		684		686	
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
	Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Autres immobilisations incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableur n°2033-B			780		
II - DÉFICITS REPORTABLES										
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent			982	126 770	- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982Bi		
- Nombre d'opérations sur l'exercice			982Ter		- Déficits imputés			983		
- Déficits reportables			984	126 770	- Déficits de l'exercice			860	99 672	
Total des déficits restant à reporter								870	226 442	
III - DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant								380		
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	12 418	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
	TOTAL I	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
	TOTAL II	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150
	TOTAL III	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE		020 ☐
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

N° SIREN	881207377
Dénomination de l'entreprise	OISE ENERGIES RENOUVELABLES
Adresse :	- N°, Type et nom de voie RUE JEAN JAURES
	- Code postal 60150
	- Ville THOUROTTE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	8 775
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique				Dénomination	SYNDICAT DES ENERGIES DES Z		SEZEO		
N° SIREN (si société établie en France)				200069292		% de détention	51.00	Nb de parts ou d'actions	5 100
Adresse :	N° et voie	20 rue Jean Jaures					Pays	FR	
	Code postal	60150	Commune	THOUROTTE					
Forme juridique				Dénomination	SICAE OISE				
N° SIREN (si société établie en France)				925620262		% de détention	36.75	Nb de parts ou d'actions	3 675
Adresse :	N° et voie	32 Rue des Domeliers					Pays	FR	
	Code postal	60200	Commune	Compiègne					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)		Nom patronymique / Prénom					
Nom marital				% de détention		Nb de parts ou d'actions	
Naissance :	Date		N° Département	Pays			
	Commune						
Adresse :	N° et voie	Pays					
	Code postal						Commune

⑦ FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☒

N° SIREN	881207377
Dénomination de l'entreprise	OISE ENERGIES RENOUVELABLES
Adresse : - N°, Type et nom de voie	RUE JEAN JAURES
- Code postal	60150
- Ville	THOUROTTE

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention
Adresse : N° et voie			Pays
Code postal		Commune	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2023

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SA OISE ENERGIES RENOUVELABLES	
Complément de dénomination			
N° SIREN		881207377	
N° de Téléphone		0344385650	
Adresse	- N°, Type et nom de voie	RUE JEAN JAURES	
	- Complément de distribution	20	
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville	60150 THOUROTTE	
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF 7112B

B - IDENTIFICATION DU CONSEIL	
Forme juridique / Dénomination	
Complément de dénomination	

C - RÉGIME FISCAL	
Catégorie fiscale	BI Catégorie fiscale BIC
Régime fiscal	RS régime réel simplifié
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS Impôt sur les sociétés
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant	

D - PÉRIODES	
Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2023
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2023
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2022
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

E - MONNAIE	
Code monnaie	EUR

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2023

Charges à payer	Montant
FNP IE SOCIAL	55
FNP CAC	3 180
SEZEO MAD	23 270
SICAE ASSISTANCE 2023	25 139

In Extenso

IN EXTENSO COMPIEGNE
116 rue Jean Monnet
60610 La Croix Saint Ouen

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés